

Compte-rendu du Conseil Municipal du Vendredi 15 Décembre 2017

Début de séance 18h10.

Absents excusés : Jean-Philippe Angelin, Adeline PEPIN

Secrétaire de séance : Frédéric Martinet.

Ordre du jour :

1) Le compte-rendu du précédent conseil du 17/11/2017 est adopté à l'unanimité sans remarques.

2) Passage en revu et proposition des répartitions des différentes subventions allouées aux :

- associations communales :

Club des Aînés :	1 000€
A.C.C.A. (chasse) :	400€
Sou des Ecoles :	2 500€

- associations intercommunales :

Foyer rural :	600€
Maurienne Basket :	600€
USCASPB (foot) :	2 200€
L'Echo de Charbonnières :	1 400€
Don du sang :	100€
Anciens Combattants :	200€
Souvenir Français :	150€

- associations diverses :

Association des Femmes Elues de Savoie :	100€
Classe CLIS Aiguebelle :	110€
L'Danse Aiton :	200€

Soit un total de subventions accordées de 9 560€ pour 2017 (baisse de 11% / 2017).

3) Modification des statuts de la Com.Com. :

Jusqu'alors 8 compétences relevaient de la Com.Com. ; en votant (les 12 autres communes seront aussi soumises à ce vote avant le 31/12/2017) pour le choix d'en accepter une 9^{ème} : celle-ci permettra de percevoir une dotation supplémentaire de 71 000€.

L'accord est ainsi donné pour la prise en charge d'une 9^{ème} compétence :

«la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie dans les zones inter-communautaires ».

4) Informations diverses :

- présence de légionellose détectée sur 2 points d'eau : l'un à l'école (à la maternelle mais utilisé uniquement par les enseignants et les personnels pour l'entretien) et le second à la cantine. La réaction fût rapide et immédiatement les 2 points ont été isolés, des bouteilles d'eau ont été fournies pour boire ainsi que pour se laver les mains.

Une information à l'entête de la Mairie va être remise aux enseignants afin que ceux-ci en informe et rassure les parents au travers des carnets de liaison.

- transfert de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) :

Avant 2014, les propriétaires étaient responsables des berges (l'eau relevant de la responsabilité de l'état).

En 2016, les communes deviennent responsables mais la mise en application est retoquée par le Sénat ...

A partir de Janvier 2018, la Com.Com. deviendra compétente tout en transférant finalement cette responsabilité au SPM (Syndicats des Pays de Maurienne).

Jusqu'alors, la commune de Randens avait signé une convention avec le RTM afin de déléguer le suivi des ruisseaux de la commune et préconiser les travaux adéquats : ceux-ci « sont propres ».

- à partir du 1^{er} Janvier 2018, mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) ; cela fait suite à la réforme de la TP (Taxe Professionnelle) de 2014 qui se répartissait en IFR / CVAE / CFE ... qui sont dès lors perçus par la Com.com. qui reverse ensuite aux communes tous les mois, 1/12 du montant total.

Ce montant total est dorénavant fixe pour les années à venir et basé sur la somme perçu en 2017, soit 347 558€ pour la commune de Randens.

- les premiers compteurs d'eau seront posés début 2018 : jusqu'alors seule la consommation d'eau estimée était facturée ; or Aiguebelle percevait malgré tout en sus un coût pour l'assainissement ...

Randens va être obligés de percevoir / provisionner ce coût de l'assainissement pour 2018 de l'ordre de 0,70€ / m³.

- Le maire et le premier adjoint ont assisté à une réunion d'information relative aux tremblements de terre ressentis ces derniers mois.

Les experts décrivent la présence d'un essaim sismique dont l'épicentre est situé sur la commune de La Chapelle qui est surveillé depuis 2015.

2 autres essaims sismiques sont connus et surveillés depuis 1989 : sur la commune de Vallorcine et au sein de la Vallée de l'Ubaye.

Les secousses se situent sur des magnitudes comprises entre 1,7 et 2,9 ; donc faibles (car < 5,0) mais ressenties car peu profondes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Fait à Randens, le 15 Décembre 2017.

Le secrétaire de séance



Le Maire

[Handwritten signature]

José RICO-PEREZ